Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 022-212200117-20260330-202601AS-DE

COMMUNE DE BOQUEHO

ARRETE PORTANT DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE A MADAME CELINE PETIT

ARRETE AS N° 2026-01

Madame Anne-Hélène HALLET, Maire de la commune de Boquého

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-18 (*pour les communes*), sous sa surveillance et sa responsabilité, de déléguer par arrêté, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints ;

Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Mme Céline PETIT en qualité de Première Adjointe en date du 20 mars 2026

Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la commune de déléguer à Mme Céline PETIT Première adjointe au maire les attributions suivantes relatives aux Ressources Humaines, Finances et Affaires Administratives.

ARRETE

Article 1er : Délégation de fonctions et de signature

A compter du 21 mars 2026, Mme Céline PETIT Première adjointe est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants :

Elle exercera les fonctions suivantes :

Ressources Humaines

Finances :

- préparation du budget et du compte financier unique (compte administratif et compte de gestion).

- signature des titres de recettes, mandats de paiement, des bordereaux…

Affaires Administratives

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 022-212200117-20260330-202601AS-DE

Article 2 :

L'adjoint délégué assurera l'instruction et le suivi des dossiers relevant de sa compétence et pourra signer tous les documents y ayant droit.

Lorsque la délégation entraîne une signature de l'adjoint, celle-ci sera précédée de la mention : « Pour le Maire et par délégation, Madame la 1ère adjointe au maire, Céline PETIT »

Article 3 : PRISE D'EFFET

La présente délégation prendra effet à la date de l'installation du conseil municipal du 20 mars 2026.

Article 4 :

Une ampliation du présent arrêté sera insérée dans le registre communal des actes administratifs.

Arrêté Rendu Exécutoire

Transmis à la préfecture le 24/03/2026

Publiée ou notifiée le 24/03/2026

Document certifié conforme

Le Maire

Anne-Hélène Hallet

Fait à Boquého, le 20 mars 2026

Le Maire

Anne-Hélène HALLET

MAIRIE DE BOQUEHO (Côtes-d'Armor)